

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 REQUÉRANT (Personne physique)

Nom	Prénom	Date de naissance	Nº d'intervenant		
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)		App.	Ville, village ou municipalité		
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
Télécopieur		Adresse de courrier électronique			

1.2 TITULAIRE DU BAIL D'EXPLOITATION

<input type="checkbox"/> ENTREPRISE	Nom de l'entreprise		Nº matricule (NEQ)	Nº d'intervenant	
ou	Nom	Prénom	Date de naissance	Nº d'intervenant	
<input type="checkbox"/> PARTICULIER					
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)		App.	Ville, village ou municipalité		
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
Télécopieur		Adresse de courrier électronique			

1.3 ADRESSE DE CORRESPONDANCE (Si différente de celle du titulaire)

Nom de l'entreprise		Nº matricule (NEQ)	Nº d'intervenant		
Nom		Prénom	Date de naissance	Nº d'intervenant	
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)		App.	Ville, village ou municipalité		
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Poste
Télécopieur		Adresse de courrier électronique			

SECTION 2 LOCALISATION DU TERRAIN VISÉ

(Tous les champs sont obligatoires)

Nom du canton, de la paroisse ou de la seigneurie	Rang	Lot	Bloc
Carte SNRC :			
Nouvelle exploitation ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non*	*Si non, Nº du site MERN : (ex.: 22A05-003)		
Coordonnées UTM NAD 1983 :	Est	Nord	Zone Nº

SECTION 3 RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'EXPLOITATION

Votre référence (facultatif) :

(Tous les champs sont obligatoires)

Date projetée du début de l'exploitation :	Extraction annuelle prévue :	<input type="checkbox"/> t.m. ou <input type="checkbox"/> m.c.
Exploitant(s) actuel(s) :		
But de l'exploitation : (ex. : entretien ou réfection de chemin forestier, vente de matériel, construction de la route (numéro))		
Si construction ou amélioration de chemins en milieu forestier, est-ce que ce le site a été approuvé par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) dans le cadre de la planification forestière?		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<u>COCHER LA OU LES SUBSTANCES VISÉES</u>	<input type="checkbox"/> Sable <input type="checkbox"/> Gravier	<input type="checkbox"/> Moraine <input type="checkbox"/> Réserve déjà présente sur le site

SECTION 4 AUTRES PERMIS OU AUTORISATIONS CONNEXES À OBTENIR AUPRÈS DU MERN ET MFFP

Dans le cadre de la réalisation de votre projet, veuillez nous informer si des demandes additionnelles seront soumises au bureau régional du MERN et du MFFP afin d'obtenir une autorisation ou un permis.

Cocher la ou les cases appropriées :

- Permis d'intervention forestière (MFFP)
- Autorisation pour la construction d'un chemin (MERN)
- Baux de location (MERN)
- Autres, spécifié : _____

Consultation autochtone :

La Couronne a le devoir de consulter les communautés autochtones concernées par votre demande de bail. Cette consultation doit se faire sur l'ensemble des droits, permis et autorisations relatives à votre projet d'exploitation. La consultation autochtone ne débutera qu'au moment où les demandes de permis et d'autorisations connexes à votre demande de bail seront déposées au bureau du MERN et du MFFP.

SECTION 5 DOCUMENTATION À JOINDRE

Les documents sont exigés en vertu de la Loi sur les mines (RLRQ, c. M-13.1) et du Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure (RLRQ, c. M-13.1, r.2).

- Plan exigé par règlement (art. 48), dont l'échelle n'est pas inférieure à 1:50 000 indiquant la localisation du site à exploiter.
- Paiement de **361 \$** (chèque fait à l'ordre de la MRC d'Abitibi).

Arrêté ministériel autorisant une Municipalité à effectuer des travaux d'entretien et de réfection d'un chemin du domaine de l'État, si la présente demande vise la réalisation de ces travaux.

Document prévoyant les travaux d'aménagement forestiers au sens de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (RLRQ, c. A-18.1), si construction ou amélioration de chemins en milieu forestier (ex. : contrat de vente de bois).

Copie du permis de pourvoirie en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (RLRQ, c. C-61.1), si le titulaire visé à la section 1.2 est détenteur d'un tel permis et que la demande vise des fins d'aménagement et d'entretien de la pourvoirie.

Lorsque la demande concerne une nouvelle exploitation pour laquelle un **certificat d'autorisation** est requis en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, compléter le formulaire de demande de certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et fournir une carte détaillée dont l'échelle n'est pas inférieure à 1:5 000. Cette carte doit indiquer :

- les limites du site faisant l'objet de la demande et le territoire avoisinant jusqu'à un minimum de 150 mètres; y inscrire le nom et le tracé des chemins publics, selon le Code de la sécurité routière, des voies d'accès existantes et à construire, des cours d'eau ou des lacs, l'emplacement des puits ainsi que l'emplacement et la nature de toute construction, terrain de camping ou établissement récréatif;
- l'aire d'exploitation proposée, y compris la localisation des équipements, des aires de chargement, de déchargement et de dépôt des matériaux produits, des aires sur lesquelles sont entreposés des résidus; l'emplacement des aires d'entreposage des terres de découverte et du sol végétal et, s'il y a lieu, celui des faces d'exploitation (front de taille); la date de l'établissement de la carte.

SECTION 6 DÉCLARATION DU RESPONSABLE

Je certifie, en date de la présente demande, avoir respecté toutes les obligations relatives aux déclarations trimestrielles et redevances à verser, en vertu de l'article 155 de la Loi sur les mines et j'atteste de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

DATE :

SIGNATURE :

Je désire effectuer le paiement à partir du solde de compte de l'intervenant

Important :

- Si transmission par télécopieur ou par courriel, les originaux ne doivent pas être transmis par la poste.
- Aucune demande ne sera analysée avant que le paiement soit effectué.
- Il est interdit de fournir des données bancaires (carte de crédit) sur ce formulaire.

Adresse de retour : MRC d'Abitibi
582, 10^e Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1X3

Téléphone : 819-732-5356
Télécopieur : 819-732-9607
Courriel : gravieres@mrcabitibi.qc.ca